

CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 14 OCTOBRE 2025

Présents :

M^{me} Guillaume, adjointe aux affaires scolaires de Hudimesnil,
M. Le Frapper, adjoint aux affaires scolaires de Le Loreur,
M. Brault, Délégué Départemental de l'Education Nationale,
M^{me} Jouaudin, Directrice,
M^{mes} Besnard, Chambry, Chevalier, Cozoguier, Geffroy, Hénin, professeurs des écoles,
M^{mes} Breton Herreman, Hinard, Madelon, titulaires des représentants de parents d'élèves,
M^{mes} Delacotte, Shvaleva, suppléantes des représentants de parents d'élèves,
Aliyah Ramazani, Charlie Hinard, Lauryne Dupont, Léane Née, élèves élues déléguées des classes de CM1/CM2

Excusés : Mme Lecomte, maire de Le Loreur,

M. Mesnage, maire d'Hudimesnil

Mme Zimmer, Inspectrice de l'Education Nationale

Mmes Julienne, Lafosse, Lucas-Moreau, Margueritte, Simon et Viard, M. Aubineau, représentants de parents d'élèves,

M. Harasse, Président de l'Association de Parents d'Elèves

Secrétaire de séance : Mme Chevalier

1. Bilan des élections des représentants de parents d'élèves

Le taux de participation aux élections de représentants de parents aux conseils d'école était de 48,94 %. Le conseil d'école donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire. Il est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres, il se réunit au moins une fois par trimestre. Les deux prochaines dates prévues sont les mardis 10 février et 9 juin. Seuls les parents titulaires ont le droit de vote et représentent toutes les familles.

2. Bilan du conseil d'élèves (par les élèves-délégués)

Suite à certaines situations, les enseignantes ont décidé de faire réfléchir les élèves sur la politesse.

La politesse

Définition

C'est l'ensemble des règles qui permettent de mieux vivre ensemble. Cela concerne la façon de se comporter et de parler aux copains et aux adultes.

Comment être poli ?

- Utiliser les mots « magiques » : bonjour, au revoir, s'il te plaît, merci...
Il ne faut pas oublier de s'excuser, de dire pardon, même quand on n'a pas fait exprès.
- Ecouter avec attention une personne qui parle ; cela montre qu'on la respecte.
- Parler gentiment aux autres.
- Aider les personnes en difficultés.
- Ramasser les choses tombées même si ce ne sont pas les nôtres. Laisser traîner ses affaires, c'est gênant et dangereux. Marcher dessus, c'est impoli.
- Ne pas couper la parole. Dans la classe, il faut lever la main et attendre d'avoir la parole. Ainsi, la maîtresse sait que l'on veut parler. Cela permet de laisser le temps à tout le monde de réfléchir.
- Dialoguer au lieu de taper si on n'est pas d'accord avec quelqu'un.

- Respecter ce que font les autres et ce qu'ils ressentent. Par exemple, détruire les constructions des camarades fait de la peine même si c'est la fin de la récréation.
- Respecter le matériel. C'est impoli de dessiner sur les tables ou les chaises, d'abîmer volontairement le matériel. Toutes ces choses coûtent cher. Cela donne du travail inutilement aux personnes qui nettoient.
- Accepter de faire des choses même si on n'a pas envie de les faire. Il ne faut pas souffler, râler, lever les yeux au ciel. C'est de l'insolence.
- Vouvoyer les personnes qu'on ne connaît pas.
- Prévenir quand quelque chose est grave et non rapporter. En général, on rapporte pour se venger, pour faire mal aux autres.

En conclusion, nous pouvons dire que la politesse, c'est comme une boîte à outils remplie de mots et de gestes gentils. Elle nous aide à bien **vivre ensemble** et à montrer aux autres qu'on les **respecte**. Quand on est poli, les gens ont envie de nous aider, de devenir nos amis, de nous faire confiance.

Mme Guillaume en profite pour reparler de politesse à la cantine. Elle constate que les adultes ne sont pas respectés. Certaines phrases qui ont été entendues sont choquantes. Les deux services sont fusionnés, des solutions sont cherchées mais pour l'instant cela n'est pas suivi d'effet. Les élèves pourraient avoir quelques minutes de récréation avant d'aller manger pour se défouler. Les petits auraient le temps de se mettre en place.

Mme la directrice va aller parler aux élèves vendredi. Une dizaine d'élèves est perturbatrice, de la maternelle aux grands. Il y aura des sanctions.

Bilan de la rentrée

Dans la cour

- Respecter plus les jeux de construction. Beaucoup de pièces sont abîmées. C'est dommage !
- Respecter les différents lieux de jeux. Les vélos doivent rester sur le circuit.
- Les règles sont les mêmes sur le temps de classe et de garderie.
- On pourrait avoir 4 raquettes et 2 balles par classe. *La Directrice a précisé que les tables de ping-pong seront réparées dès que les pièces commandées seront livrées.*
- Nous souhaiterions avoir des échasses, des plots, des cerceaux, des chasubles. *Il sera possible d'en fournir. Des chasubles avaient été mises à disposition mais les élèves ne les avaient pas utilisées.*
- Certains élèves souhaiteraient apporter des billes mais cela n'est plus possible puisqu'il y a eu des vols l'année dernière.
- On aime bien faire du sport dans le parc.
- Pourrions-nous refaire une fresque ? *L'équipe enseignante y réfléchira.*

Dans la cantine

- Il y a un peu moins de bruit depuis la nouvelle organisation (un service avec les CM qui mangent avec les maternelles dans une salle et les CP/CE1 avec les CE1/CE2 dans une autre salle).
- Bernard tient compte de nos goûts. On est très content. Il y a plein de nouveautés ; c'est bien ! Il y a des nouvelles garnitures de pizza, des nouveaux goûts de glace...

A la garderie

Si on n'est pas inscrit à la garderie du soir, il faudrait prévenir le matin au plus tard. Sinon, il n'y a pas assez de goûter pour tout le monde. Cela pénalise ceux qui y sont inscrits.

Il faudrait peut-être rajouter les personnes qui mangent à la garderie sur le planning du matin ? Mais le problème vient aussi des parents qui ont un imprévu et appellent dans la journée. La meilleure solution reste de prévoir des biscuits supplémentaires.

Le pot d'accueil de l'APE est apprécié par les parents.

3. Bilan des évaluations nationales

Tous les élèves du CP au CM2 ont été évalués en début d'année en français et en mathématiques. Les résultats des évaluations nationales révèlent de bonnes compétences en compréhension orale et en numération (lire et écrire des nombres entiers) mais de faibles compétences en lecture à voix haute ainsi qu'en calcul mental. Des ateliers de lecture fluence et de calcul mental seront organisés dans les classes.

L'équipe enseignante encourage les parents d'élèves à proposer à leur enfant, un moment de lecture à voix haute chaque jour à la maison. Quelques minutes suffisent : cela peut être la lecture d'un passage du livre en cours, d'une recette ou d'une bande dessinée.... L'essentiel est la régularité et le plaisir de partager ce moment avec vous.

Pour le calcul mental, n'hésitez pas à jouer avec vos enfants, les faire manipuler la monnaie lors de vos petits achats.

Le soutien des parents à la maison est précieux pour renforcer les notions vues en classe.

4. Organigramme et charte de l'école

L'organigramme de l'école a été présenté avec quelques modifications par rapport à l'an dernier. Mme Carole HUSSON remplace Martine AUBRY. M. François DELACOUR occupera le poste d'agent communal.

La charte du bien vivre ensemble est aussi relue. L'objectif de cette charte est la réussite de tous les élèves dans une ambiance sereine. Seule modification, le retrait de l'ENT (Espace Numérique de travail) et la communication par mail et le cahier de liaison. L'utilisation de l'ENT n'est possible qu'avec l'adhésion des parents et de toutes les classes, l'expérience est donc abandonnée pour le moment.

L'organigramme et la charte seront envoyés aux familles par mail.

5. Le règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'année scolaire 2025/2026 est relu.

Des modifications sont apportées.

Conformément à la loi sur l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à trois ans (au lieu de 6 ans), l'inscription scolaire est obligatoire pour les enfants nés entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022.

Les élèves doivent avoir une **tenue vestimentaire** adaptée à l'école (pas de tenue de plage, crop top, shorts trop courts, tongs, claquettes, talons). Privilégier les chaussures qui tiennent aux pieds.

Si une famille manifeste une **demande pour un départ en vacances sur le temps scolaire**, ce qui constitue un motif non recevable, il lui sera demandé d'écrire un courrier à l'attention de M. VAUTIER, Directeur académique, un mois avant le départ. Ce courrier sera à transmettre à la Directrice qui le fera suivre à l'Inspectrice de l'Education Nationale.

Le règlement est voté et accepté à l'unanimité. Il sera distribué et devra être signé par les parents. Le règlement devra être **lu avec les enfants et signé par eux aussi**.

6. Plan pHARe (plan de prévention du harcèlement)

Aucune situation de harcèlement n'a été signalée l'année dernière mais quelques intimidations.

Le 6 Novembre 2025, journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, une réflexion sera menée dans les classes de l'élémentaire.

La directrice rappelle qu'on peut parler de harcèlement lorsqu'un élève subit des violences répétées verbales ou physiques d'un autre élève sur une longue période. Sinon, il s'agit d'intimidation.

Un protocole de traitement d'une situation de harcèlement existe dans l'école. Il sera proposé des entretiens individuels de l'élève victime, du harceleur et des témoins. Les parents des victimes, des auteurs et des témoins seront aussi entendus. Des mesures de protection pour la victime seront décidées. Des rencontres régulières avec l'élève victime et ses parents seront aussi proposées.

En cas de petits conflits, l'équipe éducative incite les élèves à s'expliquer à se faire des messages clairs. Cela vise à orienter la discussion vers la résolution non-violente des petits différends dans un esprit de responsabilité, de respect mutuel et de construction de l'autonomie.

7. Actions du 1^{er} trimestre

Dans le cadre du projet d'école et du projet de l'année sur les métiers, des actions ont été mises en place :

Fin septembre : les élèves des classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 ont participé à l'opération « Agissons pour la planète » aux abords de l'école. Nous constatons qu'il y a de moins en moins de déchets.

Du 2 au 17 octobre, les élèves de CM1/CM2 vont tous les jours à la piscine.

Le vendredi 17 octobre vers 9h30, tous les élèves participeront à une course solidaire au profit d'une association de Coudeville sur mer « Apaisons les douleurs d'Océane ». Ce sera l'occasion de promouvoir et développer la pratique du sport. Ce sera aussi un moyen de sensibiliser les élèves au handicap, à la différence et à la solidarité en s'investissant pour une bonne cause.

Un marché de Noël aura lieu le vendredi 5 décembre dans la salle polyvalente. Le spectacle de Noël se tiendra le vendredi 12 décembre sur le thème des métiers.

Afin de poursuivre la sensibilisation à l'écocitoyenneté, les collectes de papier et de cartouches d'encre se poursuivent cette année. Merci à tous les participants.

Les classes de CM1-CM2 ont eu l'intervention de l'association Tri Marrant, une ressourcerie, pour sensibiliser les élèves à la seconde main.

Il y aura une intervention par trimestre de la communauté de communes sur les énergies (pour les élèves de la Moyenne Section au CM2) ainsi que deux professeurs de musique de la communauté de communes dans les classes de l'élémentaire durant ce premier trimestre.

Une assistante anglaise intervient également dans toutes les classes tous les jeudis.

Les élèves de CM2 sont allés pratiquer l'activité char à voile à Saint Martin de Bréhal.

Dans le cadre de la découverte des métiers, la classe de CE1/CE2 a visité la caserne des pompiers et la médiathèque. Ce fut l'occasion de découvrir les métiers de pompier et de bibliothécaire.

Les élèves de CE1/CE2 et CP/CE1 sont allés visiter la ferme musée de Ste Mère Eglise pour découvrir les métiers de la ferme d'autrefois. Les CE1/CE2 ont fabriqué du beurre et les CP/CE1 ont découvert la vannerie. Le jeudi 16 octobre, les élèves de CE1/CE2 visiteront la ferme d'aujourd'hui au Bois Landelle.

Une Sortie cinéma est prévue en décembre pour les élèves de maternelle.

8. Les mesures de sécurité

Un exercice d'évacuation incendie et un exercice attentat ont eu lieu durant la première période. Les élèves ont bien réagi et ont bien répondu aux consignes de sécurité pour l'exercice incendie. L'exercice attentat a été plus compliqué puisqu'il est impératif de rester silencieux.

9. La coopérative scolaire (Association socio-éducative)

Cette association est gérée par l'école. Mme Jouaudin, Directrice est présidente, Mme Chevalier est trésorière et Mme Viard est secrétaire.

Le renouvellement du bureau est voté et renouvelé à l'unanimité.

Le bilan financier de l'année **2024/2025** est créditeur de 6237€.

A ce jour, 107 cotisations ont été perçues sur 126 élèves, nous remercions les parents.

Actions: photos de classe, vente de chocolats de Noël, vente de gâteaux dans l'année pour aider au financement des sorties.

L'année dernière, grâce aux participations des familles, ont été achetés : des ballons, des livres, des jeux pédagogiques, des jeux de cour, 1 abonnement par classe...

Les rapports moral et financier sont votés et acceptés à l'unanimité.

10. Association des parents d'élèves

Le bureau de l'association des parents d'élèves est constitué de : M. Harasse, Président, M. Battais, Vice-Président, M. Laurent (Sven), trésorier, Mme Lafosse, vice-trésorière, M^{me} Battais Céline, secrétaire.

Beaucoup d'actions sont reconduites. Une soirée loto est envisagée, de même qu'une vente d'arbres fruitiers. La kermesse est fixée au dimanche 28 juin.

11. Les travaux et achats

La Directrice et les enseignantes des classes maternelles remercient la municipalité d'avoir fait faire les travaux durant les vacances.

La subvention de 2800€ attendue en fin d'année dernière pour financer le projet NEFLE sur la biodiversité a bien été octroyée par la Direction académique. Cela a permis d'acheter des bacs à fleurs, du terreau, des plantes, des outils de jardinage.

Un nouveau projet innovant sera déposé pour l'achat de matériel informatique, (Tableau blanc interactif, une classe mobile avec tablettes, casques, ressources numériques...). Ce projet vise à améliorer la réussite des élèves. S'il est validé, il sera financé par l'Education Nationale mais devra être avancé par la municipalité.

12. Questions diverses

* Mme Jouaudin demande si la nouvelle organisation des services de cantine permettra de coucher les petits à la fin du repas, **comme cela est préconisé par les Instructions officielles** ?

La question reste pour le moment sans réponse. La réflexion doit être poursuivie pour traiter cette demande institutionnelle.

Des questions de parents ont été posées :

* Pourquoi les élèves ont des demi-parts de goûter à la garderie alors qu'ils sont inscrits ? *La réponse a été donnée plus tôt, il s'agit d'un problème d'intendance dû à des inscriptions imprévues.*

* Certains font le bazar dans la cantine et tout le monde se fait gronder. Est-ce normal ? Cela a été évoqué plus haut des solutions sont recherchées.

Mme Guillaume en profite pour nous informer qu'un menu surprise découverte sera instauré toutes les cinq semaines à la cantine. A l'occasion de la semaine du goût, un repas a été préparé et servi aux enfants pour leur faire découvrir de nouvelles saveurs. Ils ont pu également goûter plusieurs fruits exotiques.

La séance est levée à 20h15.

La secrétaire de séance, Mme CHEVALIER



La Directrice, Mme JOAUDIN

